

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 9 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le Mardi neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

»»««

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Maryline Lortjean,
Estelle Milani, Léa Mollier, conseillers,
Absent excusé et représenté :
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Karine Mollier/Céline Cazals

Début de la réunion : 20h30

Approbation du Compte rendu du 9 février 2021.

▪ Approbation du Budget 2021

Cédric Milani, Maire présente le projet du budget primitif pour l'année 2021 dont les sections s'équilibrent ainsi après avoir demandé au conseil d'affecter les résultats 2020 au budget 2021 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
502 828.30 €	504 546.42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
243 769.30€	243 769.30€

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de voter le budget primitif pour l'année 2021.

▪ Subventions Associations 2021

Le conseil municipal décide de ne pas voter l'attribution des subventions sur ce conseil municipal. Des courriers et/ou mails seront envoyés aux associations pour leur demander leurs bilans, leurs projets, etc.

Ils auront jusqu'au 6 avril pour retourner leurs documents en mairie et le vote des subventions se fera au conseil municipal du 13 avril 2021.

- **Aire de jeux d'enfants**

Cédric Milani et Fabien Gallice présentent le projet d'aire de jeux pour enfants proposé par l'entreprise Cholat.

Le devis comprend l'aménagement de l'aire de jeux avec « cabane »; « poule »; « écureuils », table de pique-nique, et le panneau d'informations à hauteur de 34 602.48€ TTC

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité,

*** D'installer une aire de jeux pour enfants devant la mairie et choisit le devis Cholat d'un montant de 34 602.48€TTC**

***D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention aux services concernés pour la réalisation de cet investissement.**

- **Désignation du Référent « Transmission dématérialisée des résultats électoraux »**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de nommé Mollier Karine, référente « transmission dématérialisée des résultats électoraux »

- **Désignation Référent Ambroisie**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de nommé Christian Girard-Cusin, référent « Ambroisie »

- **Désignation Suppléant TE38**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de nommé Longo Gilbert Titulaire et Milani Cédric suppléant.

- **Taux d'Imposition**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de ne pas changer les taux d'imposition sur l'année 2021.

Soit 6.5% taxe d'habitation/ 17.60% Foncier Bati/ 44.85% Foncier Non bâti.

- **Le nettoyage de printemps**

Celui-ci est prévu le 27 mars 2021, entre 9h-12h.rdv 9h devant la mairie.

Diffusion sur plusieurs supports (site, commune connectée, affichage commune,)

Pas de collation proposée suite à la situation sanitaire

- **Broyage sur la commune**

Celui-ci est prévu le 26 mars 2021. 9h-16h

Diffusion sur plusieurs supports (site, commune connectée, affichage commune,)

- **Point Travaux.**

-La remise en état des canalisations d'eaux usées des appartements du dessus de la mairie(Rénovation) a été réalisée par Revaltech ,reste l'enrobé à faire.

-Construction au Maréchal, profiter de la construction de la maison pour canaliser l'eau du ruisseau en bordure de route.

- Point Commissions
- Questions Divers

Mise en route du Nouveau Site Internet de la Commune.

Fin de la réunion à 23h05.

Hilani Cédric
le 6 Avril 2021.



